



**100 ans
Belluard
1885-1985**

les Infos du Belluard

n° 39 août 1984

les Infos du Belluard

Bulletin d'information
du cycle d'orientation du Belluard

N° 39

Ecole du Belluard
Derrière-les-Remparts 9

1700 Fribourg
Tél. 037 - 22 35 85

Rédaction	Léon Gurtner, Pierre Burgy
Mise en page	Jeannette Jutzet
Impression	Imprimerie Bonny

* * *

SOMMAIRE

Editorial	2
Un autre Belluard, le fortin	3
L'Ecole au quotidien	4
L'Ecole Prof. a 100 ans	6
Renseignements utiles	10
Les différents bâtiments de l'Ecole	16
Renseignements utiles (suite)	18
Les classes de l'Ecole	24
Les maîtres des branches principales	25
Deutsch-Italiano-Espanol-English	26
Réunions de parents	27
Etude surveillée	28
Belluard's Information et vacances scolaires	29
Pour une couverture, photo	30
Fiches à détacher	31

EDITORIAL

100 ans! Un siècle et, à vrai dire, quelques bonnes années en plus.

Plongeant ses racines aux sources des corporations de métiers - tanneurs, forgerons, drapiers, artisans - l'école moyenne, fondée par le père Girard vers 1825, aurait fêté depuis longtemps son siècle d'existence. Mais l'école avait ses détracteurs... ils en vinrent à bout, comme d'autres essais de ce type menés durant le 19^{ème} siècle.

En 1885, un homme, Amédée Gremaud, clairvoyant et tenace, gruyérien d'origine, allait pourtant prouver le contraire : C'est bien l'automne de cette année qui marqua la fondation de l'Ecole professionnelle des garçons de la ville de Fribourg. Les lettres qu'il écrivait au Conseil d'Etat et au Conseil communal pour demander la reconnaissance officielle de cette nouvelle Ecole et en activer l'ouverture l'attestent. Il en fut le fondateur et le premier directeur.

Vous lirez en page 6 quelques notes à caractère historique : elles évoquent les périodes marquantes de l'Ecole. Vous lirez également les intentions qui sont les nôtres à l'occasion de ce jubilé, les thèmes que nous avons retenus et les activités que nous nous proposons de mener durant cette année scolaire.

Coïncidence rare : au moment où l'Ecole s'apprête à fêter son jubilé, voilà qu'elle subit justement une nouvelle mue. De la chrysalide devrait éclore une école adulte, riche de toutes ses transformations antérieures. Elle en perdit d'abord la teinte préprofessionnelle en proposant un éventail de branches moins strictement "utilitaires". Puis, beaucoup plus tard, les garçons accueillirent les filles et l'Ecole changea de nom: c'était "l'Ecole secondaire du Belluard". Aujourd'hui, avec l'arrivée des classes prégymnasiales, elle s'enrichit de potentialités nouvelles : c'est au "Cycle d'Orientation" que se rendront filles et garçons pour y effectuer trois ans de leur scolarité, quelles que soient leurs aptitudes scolaires et leur origine sociale. Il nous reviendra de leur proposer un enseignement de qualité.

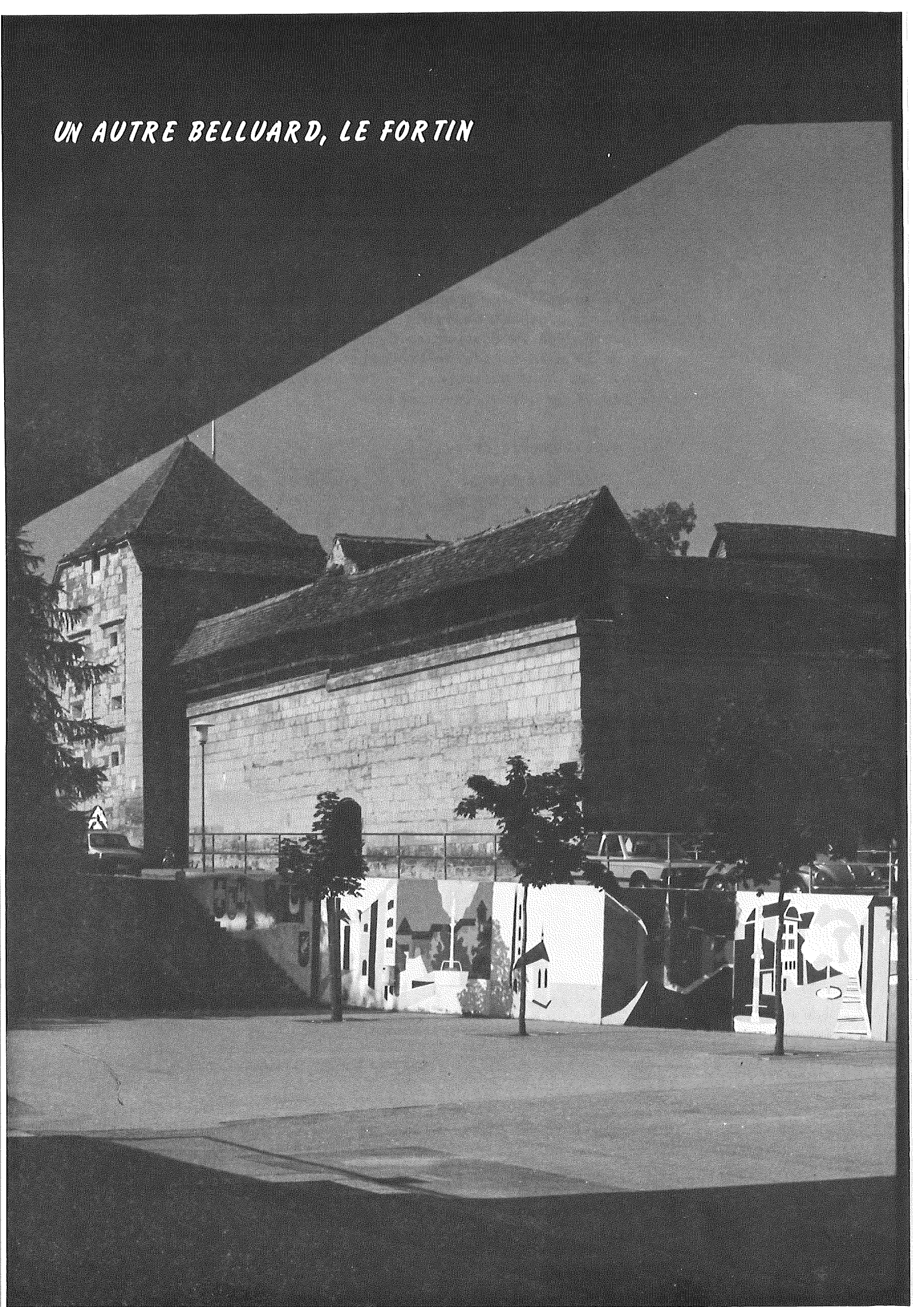
Centenaire et d'une fraîcheur d'adolescent, l'Ecole du Belluard, par la photographie ci-contre, rend hommage à son voisin et à son aîné de 4 siècles. Puisse la comparaison lui être de bon augure! La brochure, quant à elle, s'est refait une jeunesse en troquant son sigle contre une autre appellation. Les différentes rubriques en ont fait de même, à leur tour.

En cette fin d'été 1984, c'est une nouvelle école qui ouvre ses portes et s'apprête à entrer en de joyeuses festivités.



août 1984

UN AUTRE BELLUARD, LE FORTIN



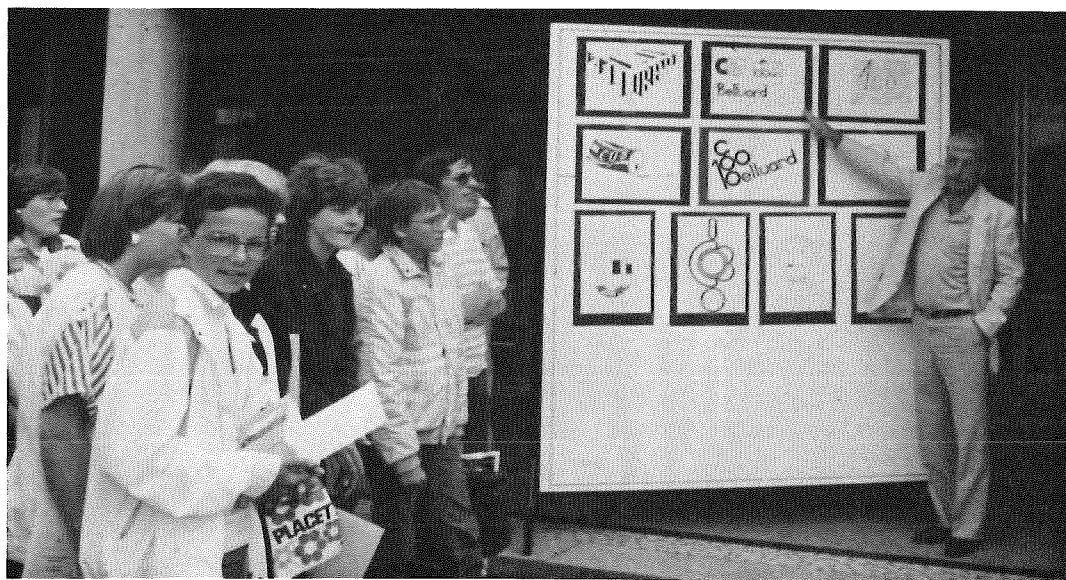
L'ECOLE AU QUOTIDIEN

Jun 1984 : La première manifestation du jubilé a été d'organiser, avec l'appui des professeurs de dessin, un concours d'idées : on a demandé aux élèves de proposer un motif, un sigle sur le thème "Le Belluard a cent ans".

Une cinquantaine de propositions ont été examinées, qui ont permis un plaisant palmarès : un sigle a été retenu, qui illustre déjà la couverture de ces "Infos du Belluard". Il est de la main habile de François Jauquier, élève de la classe 3E. Neuf autres sigles ont été primés, que reproduit la page 4 de cette couverture.

Ils sont l'oeuvre de :

Bertrand Menoud	classe 3E
Daniel Krattinger	" 3E
Pascal Brügger	" 3E
Michel Baeriswyl	" 3E
François Deillon	" 2M
Patrick Jorand	" 3B
Myriam Raemy	" 3B
Didier Amstutz	" 1K
Steve Roggo	" 2N



Vendredi 29 juin : M. Bernard Morel, maître de dessin, explique, à l'intention des élèves et de quelques collègues, les divers travaux primés.



Le jour de la clôture, dans la cour de l'Ecole, le directeur remet à chacun son prix. En fanfare, puisque le groupe instrumental du Belluard y alla de trois refrains, bien joliment présentés par Michel Maillard, son chef d'orchestre.



Le jury dit à tous les participants, primés ou pas, ses meilleures félicitations. Et toute l'Ecole les remercie.

L'ECOLE PROF. A 100 ANS

L'Ecole a cent ans, l'année-même où elle devient Cycle d'orientation. L'événement mérite certainement l'attention bienveillante et festive qu'on porte aux centenaires.

Les Infos du Belluard raconteront bientôt comment on a fondé l'Ecole - avec quelle clairvoyance - et comment on l'a confortée et développée. Les Infos vous diront qui fit quoi.

L'Ecole secondaire et professionnelle ouvrit le 29 septembre 1885, "pour secouer le marasme des affaires et redonner à nos métiers leur belle vitalité d'antan" et "favoriser la formation de futurs professionnels". Elle était le fait, essentiellement, de l'initiative privée et proposait, chaque semaine, 34 heures d'enseignement selon le plan d'études qu'avait doctement élaboré MM Bourgknecht, l'avocat, Musy, le professeur, et Gremaud, l'ingénieur.

Cent ans, mais combien d'élèves, combien d'enseignants ? Combien d'encre suée ? et d'heures de retenue ? Cent ans, des milliers de dictées, huit directeurs et des millions de participes plus ou moins passés et de racines bien carrées.

Les Infos vous diront cette année quelques chiffres. Pour frémir, pour sourire. Pour voir.

1910

Juillet 10. — Fête du 25^me anniversaire de la fondation de l'Ecole. Office divin à la chapelle des Dames Ursulines, séance-conférence jubilaire dans la grande salle du palais de justice et banquet officiel au restaurant des Charmettes.

1935

Janvier 20. — Loto à l'Hôtel de l'Etoile en vue d'alimenter le fonds spécial créé en vue de la célébration du cinquantième de la fondation de l'Ecole.

Juillet 21. — Fête commémorative de la fondation de l'Ecole en 1885. Office divin à la cathédrale de St-Nicolas, bénédiction du nouveau drapeau de l'Ecole. Séance jubilaire et clôture de l'année scolaire 1934-35 dans la grande salle de la Grenette. Cortège en ville et banquet officiel à l'Hôtel Terminus.

Ephémérides, tirées de la Plaquette du cinquantième.

L'Ecole a rangé son drapeau - l'aurait-elle dans sa poche ? Elle ne tient plus de loto même si elle devra, en 1985 autant qu'en 1935, alimenter un fonds spécial du Jubilé. Pour célébrer son centenaire, simplement. Avec ses trombones et ses trompettes à elle. Mais parmi "ceux qui font la cité", amicalement conviés à nous rencontrer plus encore qu'avant en cette année du jubilaire.

"L'enseignement est donné d'une manière familière et vulgarisatrice et, autant que possible, démonstrative".

Règlement d'organisation, 1884

"On fait de moins en moins crédit à l'école et celle-ci, vue d'assez mauvais oeil dans certains milieux, ne retient plus l'adolescent. Il la fréquente par obligation et s'y ennuie".

Le Directeur, Louis Grandgirard,
Rapport annuel, 1925

"Mais l'autorité communale (...) voulut bien continuer (...) à assurer la bonne marche de l'Ecole".

Le Directeur, Dr Fidèle Delabays
Rapport annuel, 1935

Le Cycle d'orientation du Belluard ouvre, aux derniers jours d'août, l'année de son centenaire par une réception offerte aux professeurs et à quelques invités en la Tour du Belluard. Et l'Ecole se prépare à faire la fête aux souvenirs, simplement, joyeusement. En y associant élèves, professeurs, direction, parents.

On y conviera les anciens directeurs, les anciens professeurs et, dans une certaine mesure, d'anciens élèves. On y invitera les autorités administrative et politique, la presse, les milieux de l'économie.

L'Ecole a fait d'emblée ce choix : les élèves porteront le 100e anniversaire. Il importera de développer en ce sens toutes les activités qui leur permettront de s'y engager.

Les manifestations et activités marquant le centenaire seront conduites en particulier en fonction de certains thèmes :

La CREATION DE L'ECOLE,
un salut respectueux aux anciens,
à ceux qui, pionniers, ont lutté pour mettre en place cette innovation qu'a été une école moyenne à vocation industrielle.
Sa RECONNAISSANCE,
ses SITES successifs.
Des MOMENTS, marqués du sceau de telle ou telle direction ou directeurs.
Des MUTATIONS INTERNES, états d'esprit, pédagogie, disciplines etc).

Les cours pourront s'articuler à l'événement : de 1885 à 1985, le siècle offre à l'enseignement de l'histoire, du français, de la géographie bien des thèmes. Puissent les uns et les autres s'en inspirer! La Direction accueillera avec intérêt toutes les contributions et ce bulletin leur tiendra ses colonnes ouvertes.

L'année scolaire sera marquée de temps forts, pour contribuer à faire sentir à chacun la communauté dont il participe. Par exemple :

l'invention d'un sigle;

les activités à option, conduisant pour plusieurs à marquer, chacune à sa manière, le centenaire;

la soirée des parents et des invités, et la production ad hoc d'un spectacle dont les thèmes en appelleront aux années 1885-1985 dans la cité et dans l'école;

le numéro spécial des Infos du Belluard;

le repas du jubilé, le 5 juin 1985;

l'exposition sur le thème "L'Ecole des hiers et des aujourd'hui";

l'équipe vidéo : des élèves mettront en film l'année scolaire, dès la rentrée, pour en produire la chronique (l'école, la ville, etc.).

"L'enfant, comme le citoyen, s'émancipe rapidement, dans ces périodes de crise".

Le Directeur, Dr Fidèle Delabays, (ibid.)

Fallait-il en accepter alors, déjà, l'augure ?

ÉLÈVES DE LA 1^{re} ANNÉE SCOLAIRE 1885-1886,
EN PROMENADE A LA BERRA, SOUS LA CONDUITE
DE M. LE PROF. ROMAIN DE SCHALLER.



DEBOUT (de gauche à droite) :

MM. FERDINAND LORSON, ALBERT PILLER, FORTUNÉ HOGG, ISAAC FRAISSE,
MAX PFANNER, LOUIS WÆBER, FÉLIX CHAPALEY, FRANÇOIS ZURKIN-
DEN, FÉLIX FRÉLICHER, R. DE SCHALLER, LUCIEN OCHSENBEIN,
CHARLES KAUFMANN ET CHARLES RAUSS.

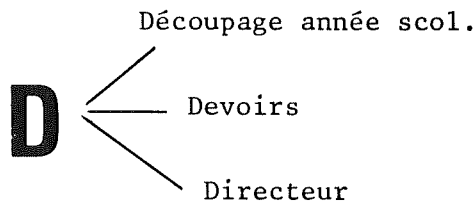
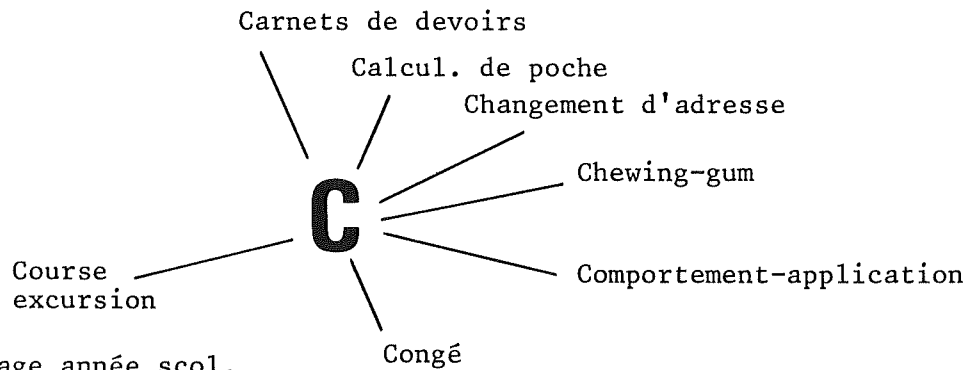
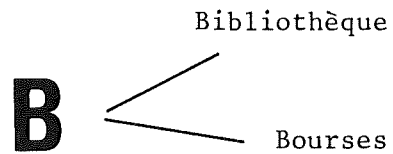
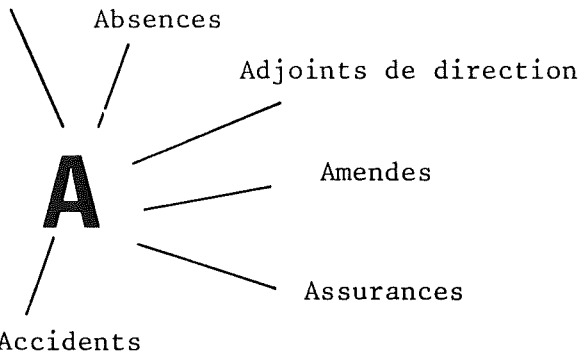
ASSIS (de gauche à droite) :

MM. JOSEPH MAGNIN, JOSEPH SUESS, LÉON DAGUET, JOSEPH PERLER ET
PAUL HÆRING.

RENSEIGNEMENTS UTILES

SOMMAIRE

Abonnement

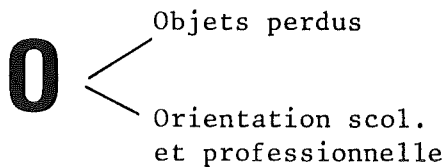


E — Etudes

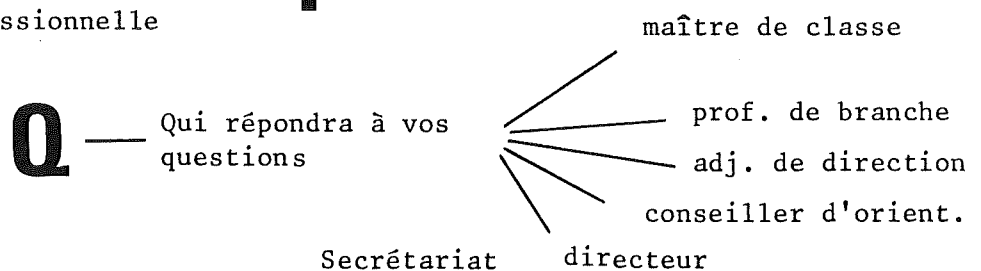
F — Frais scolaires

H — Horaire

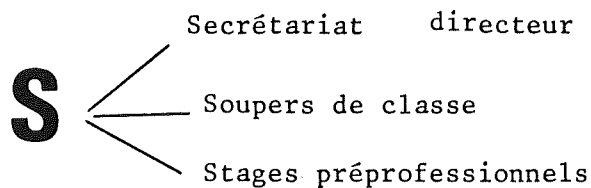
M — Médecin scolaire



P — Parents



R — Rattrapage



V — Vélocipédistes

A

ABONNEMENT

Depuis l'année scolaire 1981/1982, une partie du coût des abonnements de trains ou autobus est remboursée aux parents des élèves habitant la campagne. La somme forfaitaire demandée aux parents s'élève à fr. 150.-- par an et ceci indépendamment du lieu de domicile. Dans un souci de simplification, l'Ecole adresse, dans le courant du mois de juin, une formule de commande d'abonnement à tous les parents des élèves habitant la campagne et qu'elle fait parvenir ensuite aux compagnies de transport. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire à chaque élève en ayant fait la demande et la part des frais revenant aux parents est additionnée à la facture du matériel scolaire.

L'abonnement est valable pour l'ensemble de l'année scolaire et seule la partie ne comportant pas de photo sera renouvelée l'année suivante.

ABSENCES

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, des élèves ne peuvent se rendre en classe, leurs parents informent immédiatement par téléphone

- le secrétariat du Belluard (22.35.85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal ou dans celui du Bourg;
- M. Bernard Carrel (22.29.81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia.

A leur retour, les élèves apportent sur la formule que vous trouverez ci-dessous une excuse écrite de leurs parents et la présentent à l'adjoint de direction de leur groupe.

Les élèves qui, pour diverses raisons, ne participent pas aux cours de natation restent en classe et y travaillent.

Fiche d'absence remise aux élèves

ECOLE SECONDAIRE DU BELLUARD, FRIBOURG	L'élève: Nom:.....	Classe: <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>
	Prénom:.....	No alph.: <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/>

<input type="radio"/> Excusée Imprévue Maladie ... <input type="radio"/> Souhaitée Demande/congé Dispense ...	<input type="checkbox"/> Classe <input type="checkbox"/> Gym. <input type="checkbox"/> Piscine <input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/>	Date: le (du)..... au Nombre de demi-jour(s): <input style="width: 30px;" type="text"/> Motif :
--	--	--

Date:

Signature:

ADJOINTS DE DIRECTION

Les adjoints de direction partagent avec le directeur les responsabilités de l'Ecole en constituant avec lui l'équipe de direction.

Soucieux de l'organisation de certaines tâches particulières telles que l'équipement, le matériel, l'établissement de l'horaire, et responsables des bâtiments annexes, ils secondent également les maîtres de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves.

Bâtiment principal : MM Jean-Claude CUENNET (classes de 1ère et 2ème années)
Pierre BURGUY (classes de 3ème année)

Ecole du Bourg : M. Daniel STEVAN

Villa Caecilia : M. Bernard CARREL.

AMENDES

La législation scolaire prévoit que la Préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, des amendes peuvent être infligées s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un "Fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'Ecole.

ASSURANCES

Les assurances maladies et accidents sont prises en charge par les parents; l'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'Ecole n'assume aucune responsabilité.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, même s'il se passe en dehors de l'école, les parents signa-

lent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 21.18.76.

Au moment du règlement final, ils transmettront à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'Assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'école et les parents en reçoivent confirmation.

B

BIBLIOTHÈQUE

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Plus de trois mille ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références aux romans et aux lectures de délasserment en passant par les encyclopédies et les dictionnaires.

Conçue dans un sens éducatif, elle permet aux élèves de consulter des fichiers, de rechercher des informations et de s'y promener librement.

Il n'est bien sûr pas dans l'idée des responsables de faire respecter le calme régnant dans les bibliothèques universitaires, mais les élèves comprendront la distinction entre ce local et une salle de jeux.

BOURSES

Les bourses d'études et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Durant la scolarité obligatoire de leurs enfants, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue de l'Industrie 8, Fribourg, tél. 24.23.00 qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficultés (achats vestimentaires, soins dentaires, colonies ou vacances...).

C

CARNETS DE DEVOIRS

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, représentant un plan de travail, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où s'accumulent toutes formes de graffiti.

Ce document, par les annotations, remarques et signatures qu'il contient, assure un lien précieux entre l'Ecole et les parents qui sont vivement invités à y jeter régulièrement un sérieux coup d'oeil.

Sur l'initiative du maître de classe et des élèves, ce carnet peut contenir également les notes hebdomadaires, qui seront alors contresignées par les parents.

CALCULATRICES DE POCHE

Durant les leçons de mathématique, en 1ère et 2ème années, les élèves ne sont pas autorisés à utiliser des calculatrices de poche; les vertus du calcul opératoire justifient aujourd'hui encore la pratique d'exercices traditionnels. Par contre, dans les classes de 3ème année, les élèves suivront un cours d'introduction qui les familiarisera avec les fonctions principales proposées par les calculatrices. Elles seront dès lors utilisées durant les heures de mathématique, de comptabilité et de calcul commercial.

Des problèmes d'achat pourront se poser; c'est pourquoi nous conseillons aux élèves qui n'en posséderaient pas encore à l'heure actuelle, d'attendre les explications du maître de mathématique en début d'année.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

CHEWING-GUM

Afin d'éviter certaines tentations de les déposer un peu partout, les chewing-gums sont interdits dès l'entrée dans les bâtiments. Le travail des concierges sera facilité si chacun dépose son chewing-gum dans les poubelles.

COMPORTEMENT - APPLICATION

Au bas des notes trimestrielles sont prévues deux cases pour l'attribution de mentions qualifiant l'une le comportement général à l'école, englobant les manques à la politesse, à l'honnêteté (tricheries), à la discipline d'une vie communautaire et aux égards envers les autres, élèves ou professeurs; l'autre, l'application à l'étude, le degré d'efforts fournis, la régularité dans le travail et la volonté d'apprendre.

Pour éviter trop de subjectivité dans l'établissement de ces notes, les 3 maîtres des branches principales sont invités à faire leur proposition qui est elle-même discutée lors d'un conseil de classe avec la direction. A ce moment-là seulement, la note définitive est arrêtée.

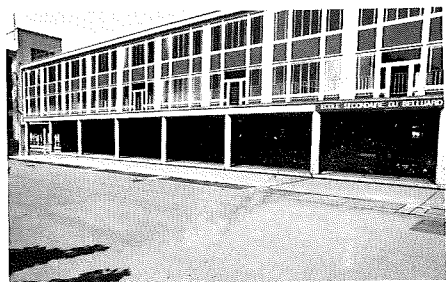
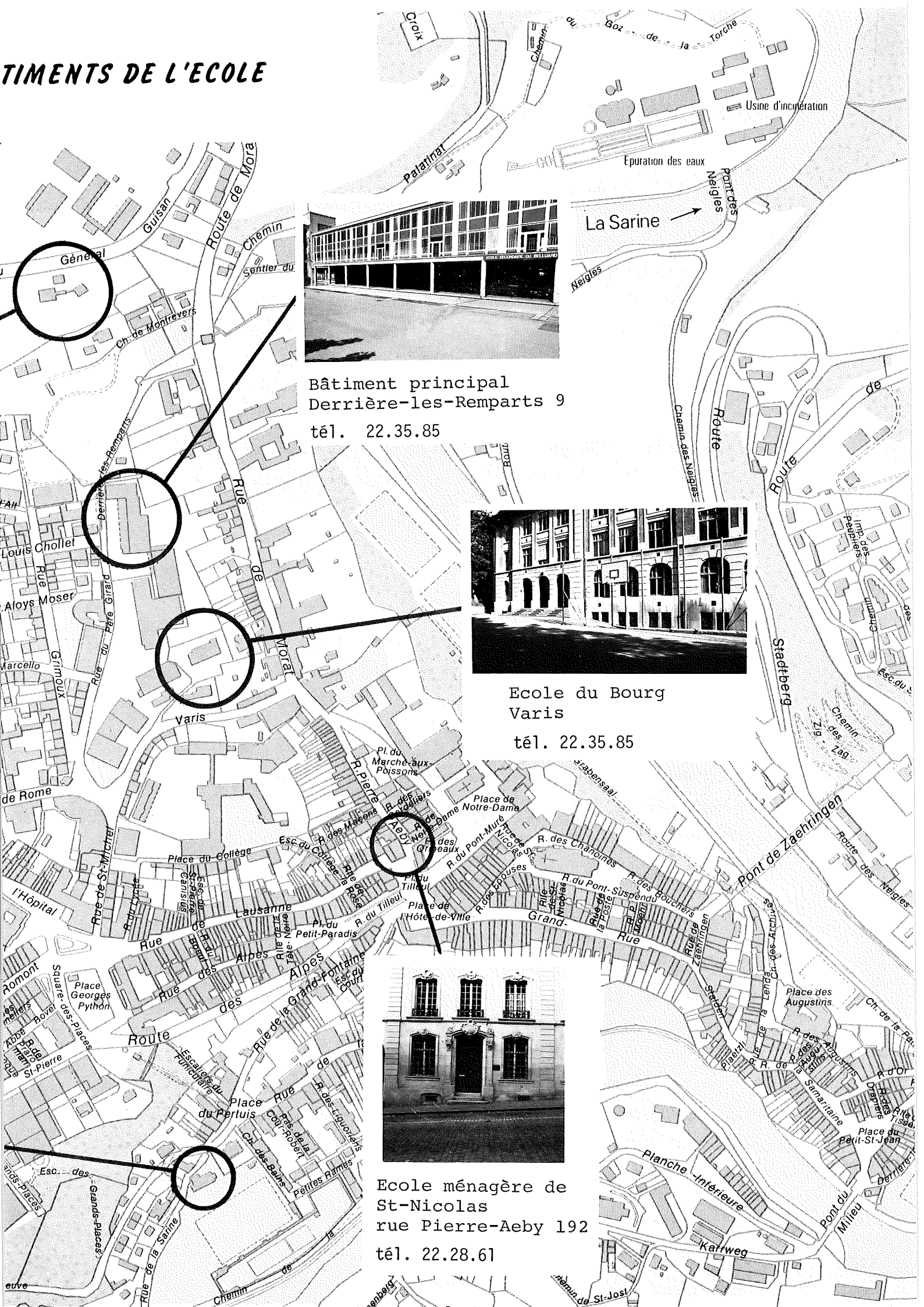
En principe, ces mentions sont chiffrées et établies sur la base du système appliqué aux notes de branches (voir 1ère page du bulletin trimestriel).

Précisons enfin que ces mentions permettent, en corrigeant l'impression donnée par les moyennes des différentes branches, de fournir parfois un profil plus exact des "prestations scolaires" d'un certain nombre d'élèves.

CONGÉ

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance; elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises à l'adjoint de direction du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'école. Il est bien clair que les parents engagent alors leur totale responsabilité pour ce qui concerne le travail scolaire et les épreuves à rattraper.

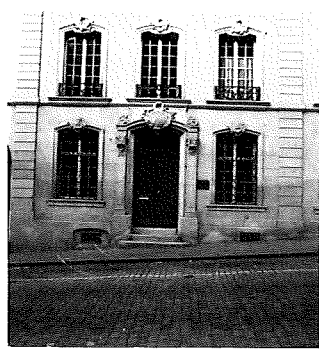
TIMENTS DE L'ECOLE



Bâtiment principal
Derrière-les-Remparts 9
tél. 22.35.85



Ecole du Bourg
Varis
tél. 22.35.85



Ecole ménagère de
St-Nicolas
rue Pierre-Aeby 192
tél. 22.28.61

RENSEIGNEMENTS UTILES (SUITE)

COURSE, EXCURSION DE CLASSE

Les courses d'école, au sens traditionnel du terme, ont été remplacées par d'autres sorties prévues en rapport avec une activité scolaire déterminée. Ce peut être, par exemple, des visites d'expositions, de bâtiments ou installations suscitant un intérêt particulier, des excursions botaniques, des voyages d'information professionnelle, des découvertes de sites historiques, des échanges de classe.

Le fait que la sortie porte sur un objectif déterminé, n'exclura pas, cela tombe sous le sens, la possibilité d'utiliser cette occasion pour améliorer la qualité des relations maître-élèves.

D

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1984-1985 :

- 1er trimestre : 27 août - 30 novembre	Notes de mi-trimestre : 12 octobre
- 2e trimestre : 3 déc. - 15 mars	" " " " : 31 janvier
- 3e trimestre : 18 mars - 28 juin	" " " " : 10 mai

DEVOIRS

Les "devoirs" (il s'agit plutôt d'un travail personnel d'étude) constituent, dans le système actuel, l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

En proposant des exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, ce travail personnel doit permettre à l'élève de progresser régulièrement, de se situer, de contrôler son degré de compréhension, ses possibilités d'exploitation et de prendre ses responsabilités.

Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

D'une façon très générale, la "moyenne" du temps d'étude pourrait se situer, d'après un sondage auprès des élèves de première année, à un peu plus de 90 minutes par jour (le samedi étant compté!).

Dès le premier mois, chaque élève de lère année recevra une information sur la manière de travailler à la maison, de planifier sa semaine et d'acquiescer une méthode de travail.

Ainsi chacun PRENDRA EN CHARGE SA FORMATION PERSONNELLE dont l'un des éléments essentiels est un TRAVAIL SERIEUX, APPROFONDI ET REFLECHI.

DIRECTEUR

Chargé de "la responsabilité générale de l'école", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre, avec plaisir, durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22.35.85.

E

ETUDES SURVEILLÉES

Voir informations particulières page 28.

F

FRAIS SCOLAIRES

Au degré secondaire, les parents participent aux frais scolaires. La facture qui leur sera adressée présentera en détail la destination des montants réclamés.

H

HORAIRE DES CLASSES

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. Afin d'uti-

liser au mieux les possibilités de concentration des élèves, la majeure partie du travail scolaire s'effectue le matin. Après les deux périodes de l'après-midi, le temps libre peut être utilisé en fréquentant les cours de rattrapage, les cours facultatifs, la bibliothèque, l'étude ou en pratiquant diverses activités artistiques ou sportives.

L'horaire de travail des élèves de l'Ecole sera donc le suivant pour l'année scolaire 1984/1985 :

	<u>matin</u>		<u>après-midi</u>
1ère heure	7h40 - 8h30	6ème heure	14h00 - 14h50
2ème "	8h30 - 9h17	7ème "	14h50 - 15h40
3ème "	9h17 - 10h05		
4ème "	10h20 - 11h07		
5ème "	11h07 - 11h55		

Précisons que cet horaire de classe est celui qui s'adapte le mieux aux horaires complexes des trains et autobus.

M

MEDECIN SCOLAIRE

Le Service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2e année. Tous les trois ans, les élèves sont soumis à un examen radiographique; le prochain aura lieu durant l'année scolaire 1985-1986.

O

OBJETS PERDUS

Pour l'école, le bureau des objets perdus (ou trouvés) est au "Matériel scolaire", bâtiment principal: c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, veste, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.

Le responsable du matériel prendra également note des "disparitions" de ma-

tériel, que ce soit dans les salles de l'école, les couloirs ou les garages. Dans la mesure du possible, il informera les élèves qui ont signalé cette "disparition", si l'objet en question est retrouvé.

En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf Assurances p. 12).

Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine) n'ont jamais été réclamés !

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'école, fonctionne sous la responsabilité de deux conseillers en orientation. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Le service OP collabore avec les professeurs et la direction à la solution de problèmes relevant de la psychologie scolaire. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes les questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants. Les deux conseillers en orientation sont atteignables au no de tél. : 22.70.79.

P

PARENTS

L'Ecole s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- Annotations contenues dans le carnet de devoirs
- La brochure "Les Infos du Belluard"
- Circulaires destinées aux parents
- Rencontres Parents-Ecole (voir page 27)
- Entretiens individuels (voir Qui ?)

Q

QUI RÉPONDRA À VOS QUESTIONS ?

Si vous avez un problème de n'importe quel ordre à résoudre concernant votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole. Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

- le maître de classe a le contact le plus fréquent avec votre enfant; il veille à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires. Il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de votre enfant.
- le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire (liste des maîtres des branches principales page 25.)
- l'adjoint de direction intervient lorsque des problèmes de comportement ou d'insuffisances caractérisées apparaissent.
- le conseiller d'orientation peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers. Il peut également offrir une aide psychologique aux élèves en difficulté et conseiller certains traitements spécifiques (rééducation de dyslexie par exemple),
- le directeur se tient, lui aussi, à disposition des parents. Néanmoins, il les invite instamment à prendre contact avec ses collaborateurs lorsque des problèmes peuvent être résolus directement avec eux. Cette manière de faire vise, bien sûr, à plus d'efficacité et à une meilleure répartition du travail.

R

RATTRAPAGE

Une fois par semaine et pour chacune des trois années, un professeur est à disposition, de 15h45 à 16h30, pour apporter des compléments d'explications sur des matières mal comprises et pour faciliter le rattrapage d'élèves en difficulté. Ces cours, que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage du sens de leur responsabilité, ont lieu selon le plan suivant :

		<u>1ère</u>	<u>2ème</u>	<u>3ème</u>
Allemand	lundi	Mme Muheim salle 16	-	-
	mardi	-	Mme Muheim salle 16	Mlle Bovet salle 50
Mathématique	mercredi	-	M. Mauron salle 35	Mlle Brülhart salle 40
Dactylo	lundi	M. Brodard salle dactylo		

S

SECRETARIAT

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

SOUPERS DE CLASSE

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'Ecole ne se chargera donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

STAGES PRÉ-PROFESSIONNELS

En cours d'année, durant les vacances, principalement de la Toussaint et de Carnaval, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire, ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles. Les élèves des classes de section pratique effectuent tous, sur le temps de classe, lorsqu'ils sont en 9e année de scolarité, un stage pré-professionnel.

V

VÉLOMOTEUR

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

- il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur,
- la vitesse doit être réduite aux abords de l'école,
- dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage.

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs - comme les bicyclettes - seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.

Notons aussi que l'Ecole ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage. Mais si, comme l'an dernier, ces déprédations allaient en augmentant, nous nous verrions contraints de prendre des mesures plus strictes encore.

1ère année

Cl.	Section:	Bâtiment:	Salle:
1A	Prat./3ans	bât. princ.	10
1B	Prat./2ans	Caecilia	
1C	Prat./2ans	Caecilia	
1D	Dév.	bât. princ.	52
1E	Gén..	Bourg	17
1F	Gén.	Bourg	23
1G	Gén.	bât. princ.	13
1H	Gén.	bât. princ.	14
1K	Gén.	bât. princ.	15
1L	Gén.	bât. princ.	16
1M	Prégymn.	bât. princ.	17
1N	Prégymn.	bât. princ.	18
1R	Prégymn.	bât. princ.	40

2e année

Cl.	Section:	Bâtiment:	Salle:
2A	Prat./3ans	bât. princ.	41
2B	Prat./2ans	Caecilia	
2C	Prat./2ans	Caecilia	
2D	Dév.	Caecilia	
2E	Gén.	Bourg	26
2F	Gén.	Bourg	25
2G	Gén.	bât. princ.	35
2H	Gén.	bât. princ.	36
2K	Gén.	bât. princ.	37
2L	Gén.	bât. princ.	38
2M	Gén.	bât. princ.	39
2N	Prégymn.	Bourg	24
2R	Prégymn.	bât. princ.	49

3e année

3A	Prat./3ans	Bourg	29	3E	Gén. opt. 2	bât. princ.	47
3B	Gén. opt. 1	bât. princ.	44	3F	Gén. opt. 2+3	bât. princ.	48
3C	Gén. opt. 1	bât. princ.	45	3G	Prégymn. type E	Bourg	31
3D	Gén. opt. 1	bât. princ.	46	3H	Prégymn. type C	bât. princ.	50

Légende :

Prat./ 2 ans ou 3 ans = classe de section pratique effectuant 2 ou 3 ans au cycle d'orientation

Dév. = classe de développement, rattachée à la section pratique

Gén. = classe de section générale

opt. 1 : anglais + comptabilité

opt. 2 : anglais + dessin technique

opt. 3 : travaux manuels + dessin technique

Prégymn. = classe de section cycle long ou "Etudes"

type C : scientifique avec dessin technique

type E : commercial avec comptabilité

MAITRES DE BRANCHES FONDAMENTALES

	<u>FRANCAIS</u>	<u>ALLEMAND</u>	<u>MATHÉMATIQUE</u>	<u>LATIN</u>
	<i>Mmes, Mlles, MM</i>	<i>Mmes, Mlles, MM</i>	<i>Mmes, Mlles, MM</i>	<i>MM</i>
1A	<u>Cuennet J.-Cl.</u>	Cuennet J.-Cl.	<u>Tâche S.</u>	
1B	<u>Schweizer J.-M.</u>	Bovet M. Schweizer J.-M.	Schweizer J.-M.	
1C	<u>Maillard G.</u>	Maillard G.	Maillard G.	
1D	<u>Descloix P.-P.</u>	-	Descloix P.-P.	
1E	<u>Goumaz R.</u>	Goumaz R.	Oberson Y.	
1F	<u>Gisler N.</u>	Gisler N.	Oberson Y.	
1G	<u>Quartenoud F.</u>	Girard L.	Leibzig J.-B.	
1H	<u>Vuichard A.</u>	Maillard M.	<u>Hauser Ch.</u>	
1K	<u>Perroulaz I.</u>	Perroulaz I.	Leibzig J.-B.	
1L	<u>Quartenoud F.</u>	Muheim H.	Bays D.	
1M	<u>Macheret A.-M.</u>	Macheret A.-M. Hauser Ch.	Tâche S.	Bugnon J.
1N	<u>Vuichard A.</u>	Vuichard A.	Chanez M.	Bugnon J.
1R	<u>Genoud N.</u>	Genoud N.	<u>Brülhart Ch.</u>	Rosset C.
2A	<u>Schuwey R.</u>	Grünenfelder A.	Guillaume F.	
2B	<u>Ryser A.</u>	Ryser A.	Ryser A.	
2C	<u>Carrel B.</u>	Carrel B.	Carrel B.	
2D	<u>Schneuwly G.</u>	Schneuwly G.	Schneuwly G.	
2E	<u>Bays A.</u>	Muheim H.	Bays A.	
2F	<u>Stevan D.</u>	<u>Perroud Cl.</u>	Bays A.	
2G	<u>Maillard M.</u>	Proença D.	Mauron Ch.	
2H	<u>Girard L.</u>	Kneuss T.	<u>Chanez M.</u>	
2K	<u>Piqué P.</u>	Kneuss T.	Chanez M.	
2L	<u>Piqué P.</u>	<u>Grünenfelder A.</u>	Brülhart Ch.	
2M	<u>Bourqui S.</u>	Grünenfelder A.	<u>Leibzig J.-B.</u>	
2N	<u>Bourqui S.</u>	Perroud Cl.	Bays A.	
2R	<u>Python M.-Cl.</u>	Grünenfelder A.	Leibzig J.-B.	
3A	<u>Despont L.</u>	Despont L.	Despont L.	
3B	<u>Burgy P.</u>	Grünenfelder A.	Guillaume F.	
3C	<u>Burgy P.</u>	Kneuss T.	Gisler L.	
3D	<u>Darbellay E.</u>	<u>Bovet M.</u>	<u>Gisler L.</u>	
3E	<u>Darbellay E.</u>	Grünenfelder A.	<u>Guillaume F.</u>	
3F	<u>Kirsch J.</u>	Kneuss T.	Gisler L.	
3G	<u>Stevan D.</u>	Muheim H.	Oberson Y.	
3H	<u>Rappaz J.-M.</u>	Bovet M.	<u>Brülhart Ch.</u>	

Le maître dont le nom est souligné assure la responsabilité de "maître de classe".

DEUTSCH - ITALIANO - ESPANOL - ENGLISH

An die Eltern deutscher Muttersprache

DEUTSCH

Verehrte Damen
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals Schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle BOVET, Rue de Morat 242, Fribourg, tél. 22.73.89

die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangen von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai genitori di lingua italiana

ITALIANO

Gentil Signora,
Egregio Signore,

Durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Se queste susciteranno in voi degli interrogativi o se comunque avrete bisogno di qualsiasi informazione, vi preghiamo di rivolgervi nella vostra stessa lingua a uno dei professori della scuola :

Signor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

A los padres de alumnos de lengua española

ESPAÑOL

Señoras,
Señores,

Durante el año escolar, recibirán varia veces comunicaciones escritas de la Escuela. Si su lectura suscita en Uds alguna interrogación, si por otra parte quieren hacer cualquier pregunta o pedir cualesquiera informaciones útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Señor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

To the English speaking parents

ENGLISH

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and also all additional enquiries you may deem useful to your knowledge should be addressed in your own language to one of the school teachers :

Mme Henriette MUHEIM, rue Marcello 14, Fribourg, tél. 22.17.07

REUNIONS DE PARENTS

Les réunions de parents constituent l'une des formes à travers laquelle une collaboration profitable peut s'établir entre l'école et la famille. Bien que les parents reçoivent par cette revue des informations abondantes, il nous est apparu judicieux de les compléter par les rencontres suivantes :

Réunion des parents des nouveaux élèves

Un cycle d'orientation tel que le Belluard regroupant 34 classes et à peu près 750 élèves devient, par la force des choses, un monde assez complexe qu'il n'est pas aisé de saisir au premier regard. Nous pensons bien que maintes questions de votre part attendent encore des réponses et nous tenterons de vous apporter lors de la soirée du

mardi 18 septembre 1984 à 20h15, à la grande salle de l'Ecole

à laquelle nous invitons tout particulièrement les parents des élèves de 1ère année. Les parents des autres nouveaux élèves sont également les bienvenus. Les prolongements de l'examen d'évaluation, les problèmes d'adaptation à un rythme scolaire différent, l'intégration dans une nouvelle école, la signification de la 1ère année, l'importance d'une méthode de travail..., tels seront les principaux sujets abordés lors de cette soirée.

Entrevues avec les professeurs

Organisées à la mi-trimestre, après 7 semaines de travail, elles seront la première occasion pour les maîtres de l'Ecole d'apporter aux parents des renseignements utiles quant à la scolarité de leur enfant.

Le maître de classe se tiendra à disposition, dès la fin des cours, dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui du rendez-vous d'une durée d'environ 15 minutes. Vous seront alors présentées les moyennes intermédiaires des branches principales (français, allemand, mathématique) complétées par des annotations sur l'application et le comportement en classe. Ce sera aussi et surtout l'occasion de parler de la manière dont votre enfant vit sa scolarité au CO du Belluard.

Dates de ces rencontres : mardi 16 octobre, classes de 1ère et 3ème années
 jeudi 18 octobre, classes de 2ème année

Prière de remplir la fiche se trouvant à la page 31.

Rencontre avec les conseillers en orientation

Les rubriques "orientation scolaire et professionnelle" p. 21 et "stages" p. 23 ont pour but de signaler aux parents qu'un service d'aide à l'orientation leur est proposé à l'intérieur de l'école. Cependant, pour expliquer avec plus de détails l'organisation de ce service, l'aide et les informations qu'il peut apporter, afin aussi de faire savoir comment s'y prendre au mieux pour entrer dans le monde professionnel, les deux conseillers en orientation de l'école animeront une soirée d'information qui aura lieu le

mardi 13 novembre à 20h15, à la grande salle de l'Ecole

Précisons que cette rencontre est avant tout destinée aux parents des élèves terminant leur scolarité en juin 1985.

ETUDE SURVEILLEE

On a évoqué brièvement, à la page 19, l'importance et le sens des devoirs à domicile. Les attentes prolongées, imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, ont amené l'Ecole à organiser, dès le 3 septembre 1984, chaque soir, de 15h45 à 17h15, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

Cette étude regroupe dans deux grandes salles du bâtiment principal de nombreux participants. Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. En raison de la participation nombreuse, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides compensatoires sont mises en place : appui pédagogique, méthode de travail en première année, rattrapage scolaire dans les disciplines fondamentales pour toutes les classes (description page 22).

La participation à l'étude, qui ne fait l'objet d'aucuns frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves habitant la campagne sans que soient exclus, évidemment, les élèves de la ville.

En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée d'un semestre; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'Ecole peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler enfin que la participation d'un enfant à l'étude ne libère pas ses parents de toute responsabilité dans le contrôle du travail qu'ils doivent exercer.

Important : tous les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 31.

BELLUARD'S INFORMATION

L'Ecole

adresse ses compliments

à M. Dominique BAYS, pour l'obtention de son diplôme d'enseignement
au printemps dernier;

félicite chaleureusement

les auteurs de la couverture de l'édition de fin août des "Infos du
Belluard" : l'élève François Jauquier et M. Bernard Bailly pour le sigle
du 100ème, M. Pierre Burgy pour les photographies de l'école et du Fortin.

dit sa sympathie

à Claude Roulin, élève de la classe 1B, qui a connu la douleur de perdre
son père;

adresse la bienvenue aux nouveaux professeurs de l'Ecole. Il s'agit de :

Mme Dorothee PROENCA, qui enseignera de l'allemand en classe de 2ème année;
MM Jean BUGNON et Conrad ROSSET, tous deux maîtres de latin en 1ère année;
M. Pierre-Pascal DESCLOUX, responsable d'une classe pratique-développement;
M. Simon REBETEZ, maître de géographie;
et MM François MAILLARD et Luc WALDNER, tous deux maîtres de dessin;

signale aux parents et aux élèves intéressés

que des T-shirts de bonne qualité, imprimés du sigle du Belluard et con-
venant bien aux leçons de gymnastique, sont en vente auprès des maîtres
de ces cours au prix de fr. 10.--/pièce.

précise que les **VACANCES SCOLAIRES 84-85**

auront lieu selon le calendrier suivant :

Toussaint

du vendredi 26 octobre 1984 à 16h00 au lundi 5 novembre à 7h40

Noël

du vendredi 21 décembre 1984 à 16h00 au lundi 7 janvier 1985 à 7h40

Carnaval

du vendredi 15 février 1985 à 16h00 au lundi 25 février à 7h40

Pâques

du vendredi 29 mars 1985 à 16h00 au lundi 15 avril 1985 à 7h40

Eté

du vendredi 28 juin 1985 à 16h00 au lundi 26 août 1985.

Congés officiels

mercredi 1er mai 1985 - jeudi 16 mai: Ascension - jeudi 6 juin: Fête-Dieu
lundi 27 mai : lundi de Pentecôte.



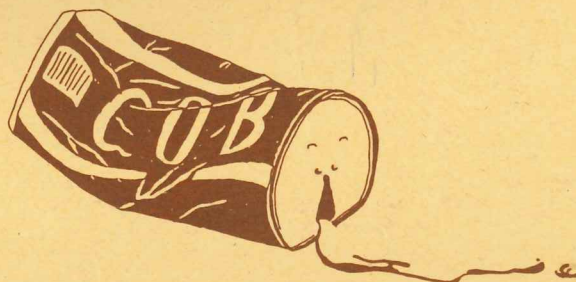
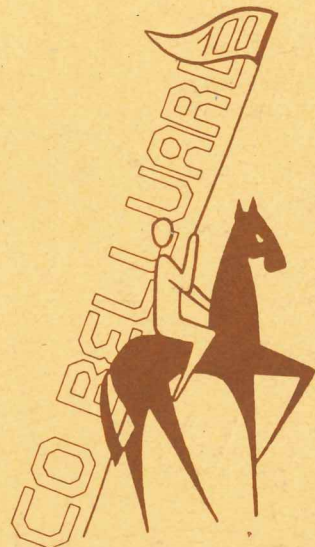
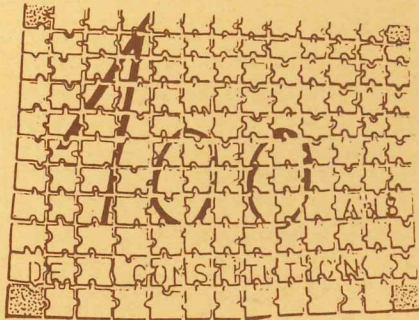
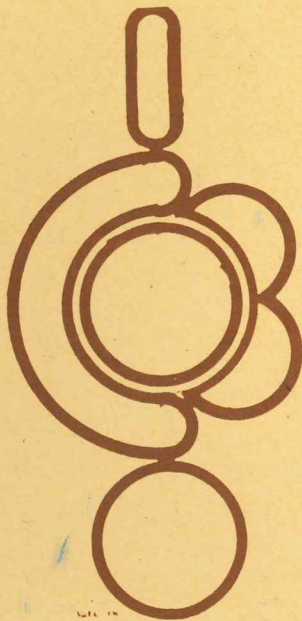
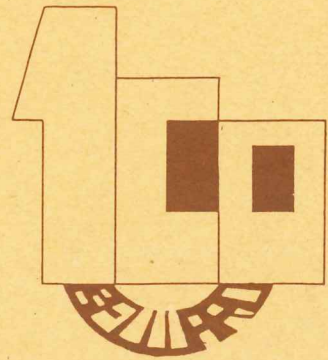
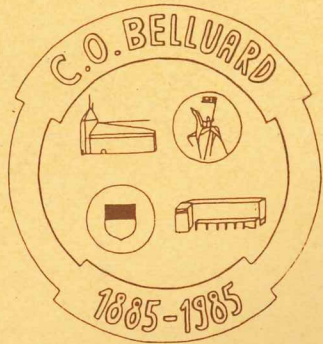
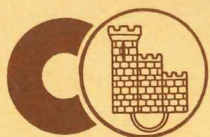
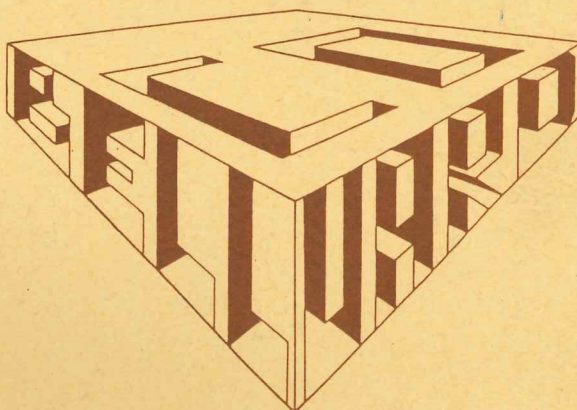
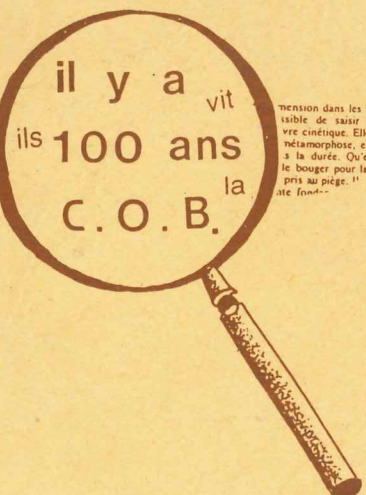


Figure Belluard J.B.

C
100
Belluand



Belluard



il y a vit
ils 100 ans
la
C.O.B.

...monde ent...
...op - declinants. E...
...Calder et Takis à Paris, e...
...tions Tinguely, Schöffer, Bury...
...Agam, Le Parc à New York...
...sitions - la Machine - à Bel...
...Lumière et Mouvement - à l...
...Musselhoff : le ciné...
...-est entré da...
...de...
...mension dans les arts plastiques. Im...
...sible de saisir dans l'instant une...
...vre cinétique. Elle n'existe que dans...
...néamorphose, elle ne se livre que...
...à la durée. Quelle bouge on...
...le bouger pour la sa...
...pris au piège. Il...
...ste form-